

Familles vivant sous la mesure de faible revenu (2021)

Mise à jour : Mars 2024

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue

PORTRAIT DE SANTÉ

DÉTERMINANTS
de la santé



ENVIRONNEMENT
SOCIOÉCONOMIQUE

DÉFINITION



Nombre : Nombre de familles vivant sous la mesure de faible revenu (MFR), selon la structure de la famille, à une période donnée, tel que définie par Statistique Canada à partir de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), et qui correspond à 50 % du revenu familial médian après impôt. Les MFR varient selon la taille et la composition de la famille mais elles sont identiques peu importe la région, ce qui permet d'établir des comparaisons géographiques. Contrairement au seuil de faible revenu (SFR), les données de MFR sont disponibles annuellement.

Proportion : Proportion de familles vivant sous la mesure de faible revenu, selon la structure de la famille, à une période donnée, par rapport au total des familles durant la même période.

SOURCES



Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1).

Compilation: Institut de la statistique du Québec.

NOTE IMPORTANTE



La plupart des résidents non permanents (RNP) sont maintenant exclus des données de la MFR. Ce changement a été apporté par Statistique Canada en 2023, à la demande de l'Institut de la statistique du Québec. Auparavant, les RNP, y compris les travailleurs agricoles étrangers temporaires qui ne perçoivent des revenus au pays que durant quelques semaines par année, étaient inclus dans la population ciblée. Ces travailleurs étaient de ce fait considérés comme à faible revenu, c'est-à-dire que leur revenu annuel gagné au pays et déclaré à l'Agence du revenu du Canada était largement inférieur à la moitié du revenu annuel médian québécois. La prise en compte des travailleurs étrangers temporaires dans le calcul de la MFR avait donc pour conséquence de faire augmenter de façon importante le nombre de familles à faible revenu, particulièrement dans les territoires comptant un nombre important de RNP. En 2019, par exemple, cela représentait environ 24 000 familles de plus au Québec, dont 20 en Abitibi-Témiscamingue.

Pour tenir compte de ce changement méthodologique et pour assurer la comparabilité dans le temps, les données de 2011 à 2019 ont été révisées dans les figures présentant les séries chronologiques, dans les pages 4 à 9.

Familles vivant sous la mesure de faible revenu (2021)

Territoires	Total		Biparentales		Monoparentales	
	N	%	N	%	N	%
MRC de Témiscamingue	430	9,3(+)	240	6,2(+)	190	25,3
Ville de Rouyn-Noranda	620	5,3(-)	330	3,3(-)	290	18,4(-)
MRC d'Abitibi-Ouest	470	8,1	280	5,5	190	24,7
MRC d'Abitibi	400	5,7(-)	200	3,3(-)	200	19,6(-)
MRC de la Vallée-de-l'Or	930	7,7	410	4,0(-)	520	27,2(+)
Abitibi-Témiscamingue	2 850	6,9(-)	1 460	4,1(-)	1 390	23,1
Québec	177 500	7,7	104 500	5,3	73 000	22,7

N Nombre

(+) Pourcentage significativement plus élevé que celui de l'ensemble du Québec

(-) Pourcentage significativement plus faible que celui de l'ensemble du Québec

FAITS SAILLANTS



Dans l'ensemble, la plupart des proportions dans la région et dans les différentes MRC sont significativement inférieures à celles du Québec, ou bien comparables. Par contre, on note qu'au Témiscamingue, le pourcentage de familles (total et biparentales) est significativement plus élevé que celui de la province, de même que le pourcentage de familles monoparentales dans la MRC de la Vallée-de-l'Or.

De plus, le pourcentage de familles vivant sous la mesure de faible revenu est nettement plus élevé au sein des familles monoparentales, qu'au sein des familles biparentales. Par exemple, dans la région, il est de 23,1 % dans les familles monoparentales, contre 4,1 % dans les familles biparentales.

Nombre de personnes* dans les familles vivant sous la mesure de faible revenu (2021)

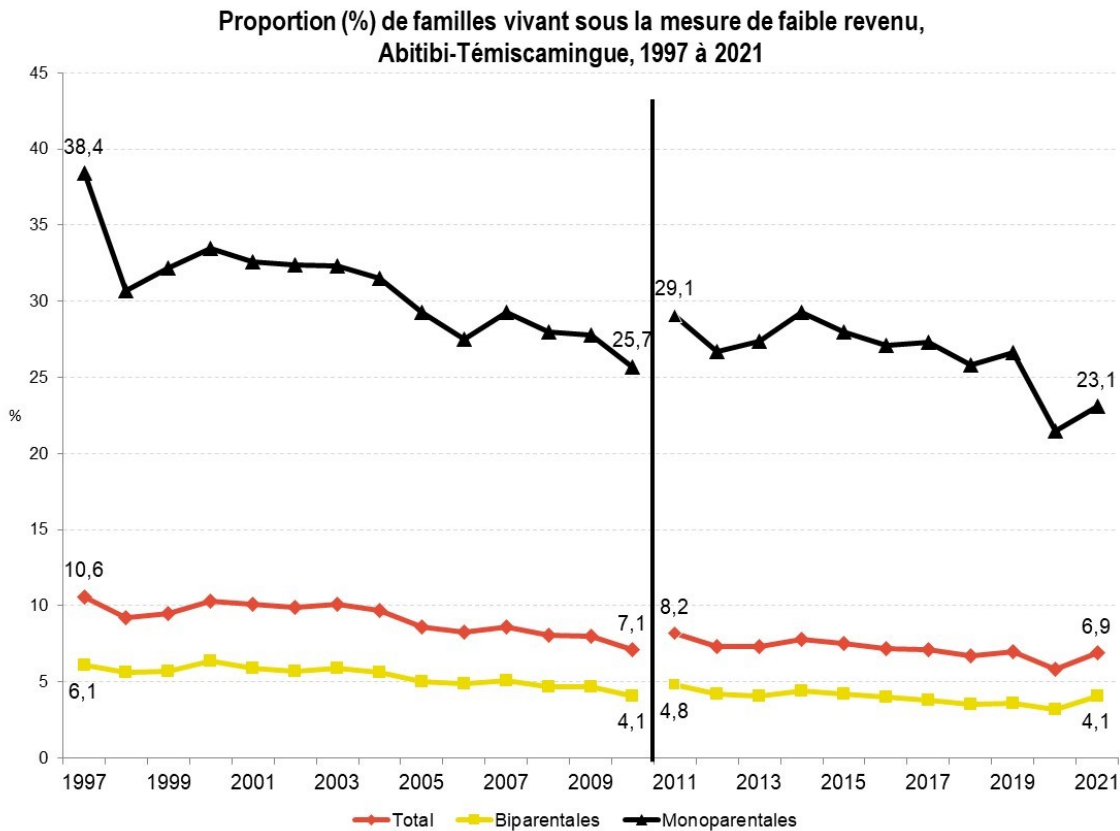
	Total	Biparentales	Monoparentales
Territoires	N	N	N
MRC de Témiscamingue	1 170	640	530
Ville de Rouyn-Noranda	1 580	790	790
MRC d'Abitibi-Ouest	1 180	660	520
MRC d'Abitibi	1 080	510	570
MRC de la Vallée-de-l'Or	2 670	1 130	1 540
Abitibi-Témiscamingue	7 670	3 730	3 940
Québec	465 830	273 770	192 060

N Nombre

* Par les années passées, lorsque les données disponibles permettaient de calculer l'ensemble des personnes vivant sous la MFR, soit la somme des personnes dans les familles et des personnes seules, les personnes dans les familles représentaient environ 60 % du total des individus touchés.

La somme des parties peut différer du total en raison de l'arrondissement des nombres.

Évolution dans le temps



SOURCE

Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1), 1997 à 2021.



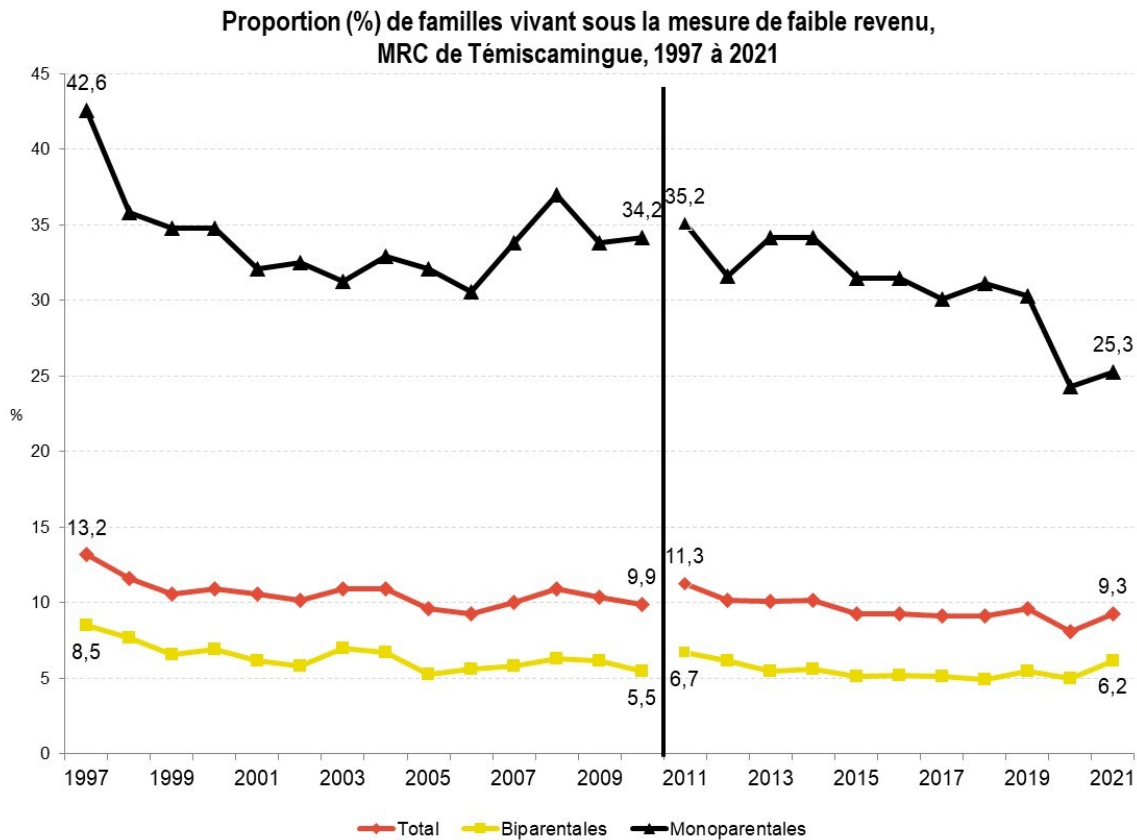
FAITS SAILLANTS

Le trait perpendiculaire indique que les données de 1997 à 2010 ne peuvent être directement comparées à celles des années suivantes, en raison de changements méthodologiques (voir la note de la page 1).

Dans l'ensemble, la proportion de familles vivant sous la mesure de faible revenu a diminué dans la région, passant de 10,6 % en 1997 à 7,1 % en 2010. Puis, de 2011 à 2020, elle a diminué de 8,2 % à 5,8 %, pour ensuite remonter à 6,9 % en 2021. La baisse est moins prononcée chez les familles biparentales, de 6,1 % à 3,2 %, suivie d'une hausse à 4,1 % en 2021. Elle est davantage visible chez les familles monoparentales, de 38,4 % à 25,7 % en 2010. Les années 2011 à 2019 ont été marquées par quelques variations de la proportion des familles monoparentales, entre 26 % et 29 %, puis par une baisse importante en 2020, à 21,5 %, et une hausse à 23,1 % en 2021.



Évolution dans le temps



SOURCE

Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1), 1997 à 2021.

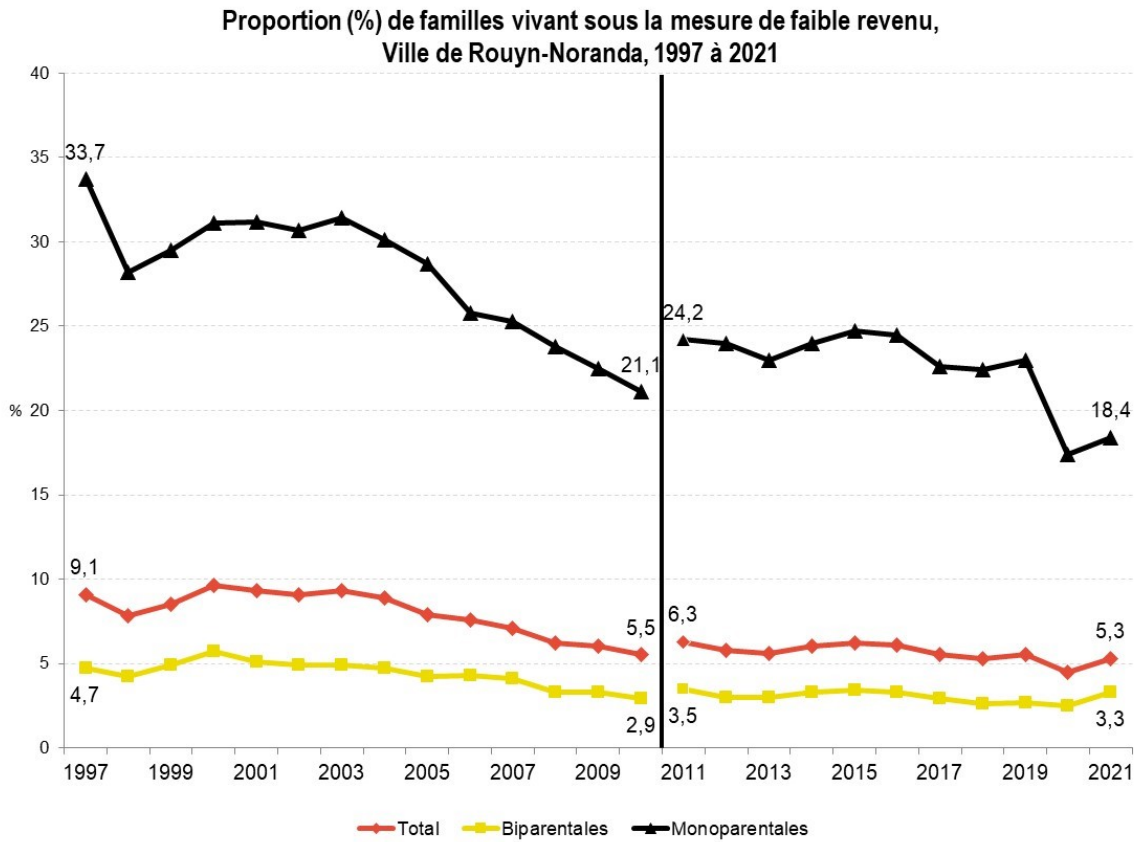


NOTE

Le trait perpendiculaire indique que les données de 1997 à 2010 ne peuvent être directement comparées à celles des années suivantes, en raison de changements méthodologiques (voir la note de la page 1).



Évolution dans le temps



SOURCE

Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1), 1997 à 2021.

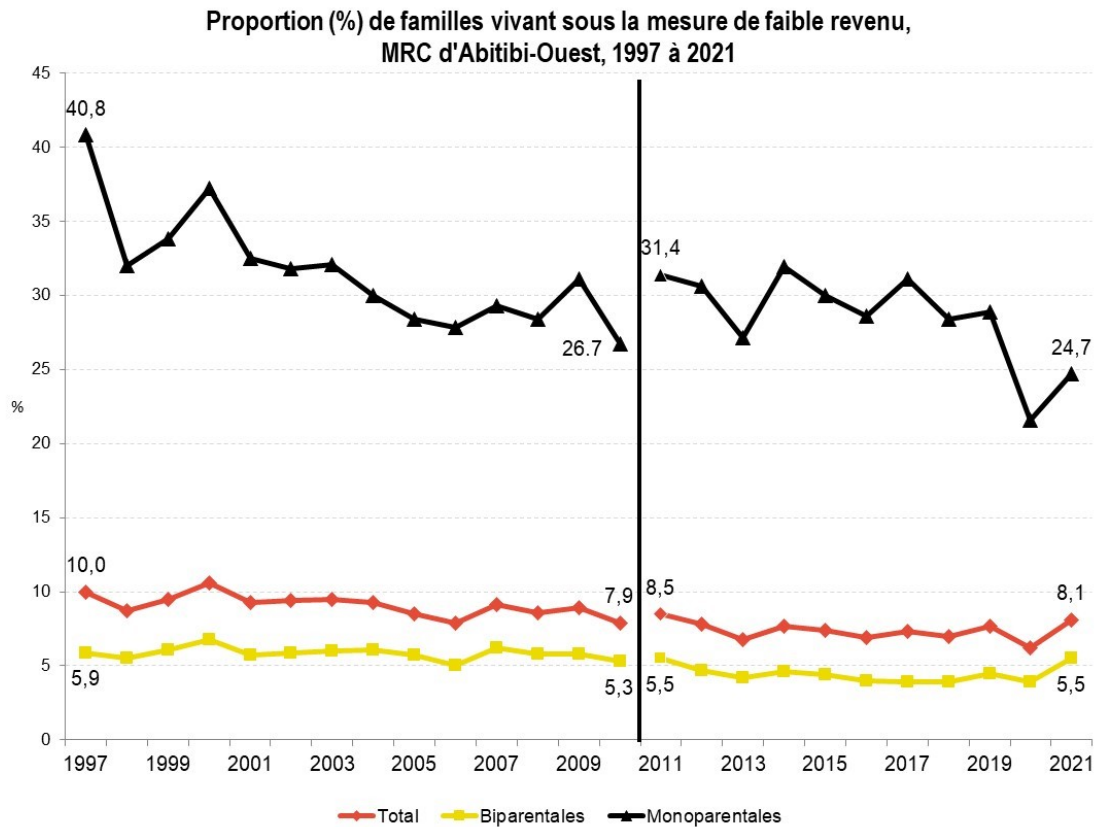


NOTE

Le trait perpendiculaire indique que les données de 1997 à 2010 ne peuvent être directement comparées à celles des années suivantes, en raison de changements méthodologiques (voir la note de la page 1).



Évolution dans le temps



SOURCE

Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1), 1997 à 2021.

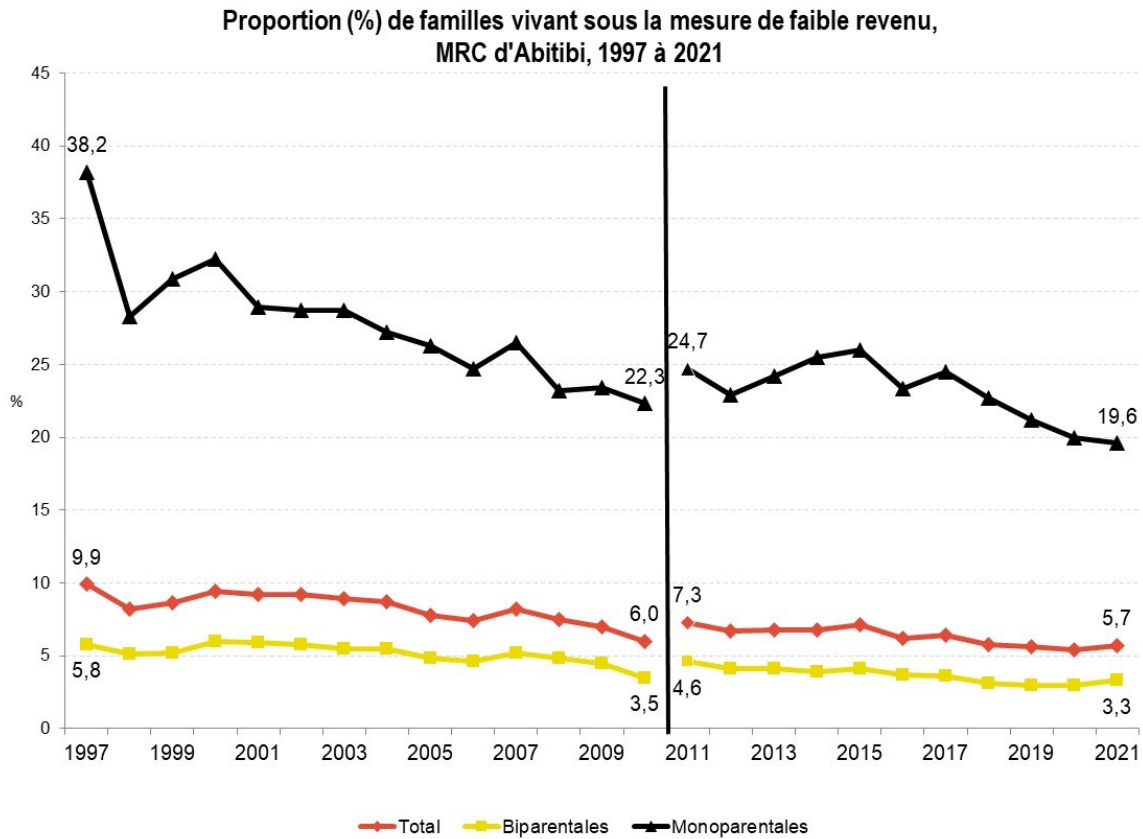


NOTE

Le trait perpendiculaire indique que les données de 1997 à 2010 ne peuvent être directement comparées à celles des années suivantes, en raison de changements méthodologiques (voir la note de la page 1).



Évolution dans le temps



SOURCE

Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1), 1997 à 2021.

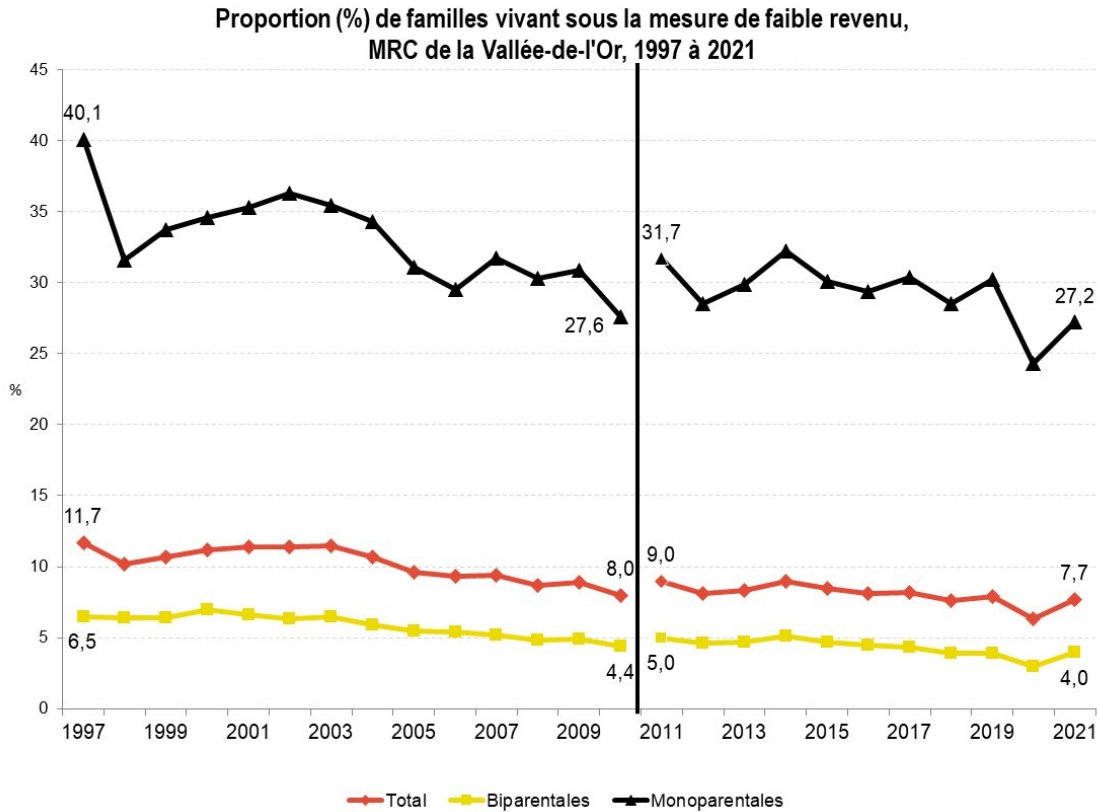


NOTE

Le trait perpendiculaire indique que les données de 1997 à 2010 ne peuvent être directement comparées à celles des années suivantes, en raison de changements méthodologiques (voir la note de la page 1).



Évolution dans le temps



SOURCE

Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1), 1997 à 2021.



NOTE

Le trait perpendiculaire indique que les données de 1997 à 2010 ne peuvent être directement comparées à celles des années suivantes, en raison de changements méthodologiques (voir la note de la page 1).

